RCS : FORT DE FRANCE
Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00108
Numéro SIREN : 451 017 925
Nom ou dénomination : ALVIMAR

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2019 sous le numéro de dépôt 934

J995934

FIDUCIAIRE HAUSSMANN

E.U.R.L. ALVIMAR

29 HABITATION BAIE DU MARIN

97290 LE MARIN

R.C.S. FORT DE FRANCE 451 017 925

COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE

31 DECEMBRE 2018

ALVIMAR EURL

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations					35 625	74,87
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)					***35 625***	74,87
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés					9 000	18,92
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33		33	9,97	49	0,10
. Autres					2 375	4,99
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	298		298	90,03	531	1,12
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	***331***		***331***	100,00	***11 955***	25,13
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***331***		***331***	100,00	***47 580***	100,00

ALVIMAR EURL

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	**100**	30,21	**100**	0,21
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-13 356	N/S	-19 856	-41,72
Résultat de l'exercice	***-2 885***	-871,59	***6 500***	13,66
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***-16 140***	N/S	***-13 256***	-27,85
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			35 625	74,87
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			***35 625***	74,87
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	15 978	N/S	24 978	52,50
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236	71,30	233	0,49
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	258	77,95		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***16 471***	N/S	***25 211***	52,99
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***331***	100,00	***47 580***	100,00

ALVIMAR EURL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services					9 000	100,00	-9 000	-100,00
Chiffres d'Affaires Nets					**9 000**	100,00	**-9 000**	-100,00
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits					0	0,00		
Total des produits d'exploitation (I)					***9 000***	100,00	***-9 000***	-100,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			252		83	0,92	169	203,61
Impôts, taxes et versements assimilés			258		257	2,86	1	0,39
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			***510***		***340***	3,78	***170***	50,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-510**		**8 660**	96,22	**-9 170**	-105,88
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges			35 625		16 000	177,78	19 625	122,66
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***35 625***		***16 000***	177,78	***19 625***	122,66
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**35 625**		**16 000**	177,78	**19 625**	122,66
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**35 115**		**24 660**	274,00	**10 455**	42,40

ALVIMAR EURL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 000		18 160	201,78	19 840	109,25
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***38 000***		***18 160***	201,78	***19 840***	109,25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-38 000**		**-18 160**	-201,77	**-19 840**	-109,24
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***35 625***		***25 000***	277,78	***10 625***	42,50
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***38 510***		***18 500***	205,56	***20 010***	108,18
RÉSULTAT NET	**-2 885** *Perte*		**6 500** *Bénéfice*	72,22	**-9 385**	-144,37
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

« ALVIMAR »
Eurl au Capital de 100 euros
29, Habitation Baie du Marin
97 290 Le Marin
RCS Fort de France B 451 017 925

RAPPORT DE GÉRANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 25 JUIN 2019

Monsieur Jean-Christophe ANTKOWIAK, gérant, associé unique de la société ALVIMAR, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires.

Les produits financiers se sont élevés à € 35.625,00
Les charges d'exploitation se sont élevées à € 510,00.
Les charges exceptionnelles se sont élevées à € 38.000,00.

Le résultat de l'exercice se traduit par une perte de € 2.885,00.

Les comptes qui sont présentés font ressortir une perte de € 2.885,00 que je vous propose d'affecter de la manière suivante :

- Report à Nouveau € 2.885,00

CONCLUSION

Nous espérons que la résolution qui vous est proposée recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé.

« ALVIMAR »
Eurl au Capital de 100 euros
29, Habitation Baie du Marin
97 290 Le Marin
RCS Fort de France B 451 017 925

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

L'associé unique décide d'affecter la perte de € 2.885,00 de l'exercice de la manière suivante :

- Report à Nouveau € 2.885,00

Le Gérant

«ALVIMAR»
Eurl au Capital de 100 euros
29, Habitation Baie du Marin
97 290 Le Marin
RCS Fort de France B 451 017 925

RAPPORT SPÉCIAL DU GÉRANT SUR LES OPÉRATIONS VISÉES PAR L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

En application des dispositions des articles 50 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, je porte ci-après à votre connaissance qu'aucune convention visée auxdits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Je vous demande d'en prendre acte.

Le Gérant

« ALVIMAR »
Eurl au Capital de 100 euros
29, Habitation Baie du Marin
97 290 Le Marin
RCS Fort de France B 451 017 925

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq juin, à 09 heures, au domicile du gérant, Monsieur Jean-Christophe ANTKOWIAK demeurant 6, Square de l'Avenue Foch - 75 116 Paris.

Propriétaire de la totalité des 100 parts de 1 euro composant le capital social de la société ALVIMAR,

Associé unique de ladite société,

I - A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Jean-Christophe ANTKOWIAK, gérant associé unique.

Le rapport spécial établi par Monsieur Jean-Christophe ANTKOWIAK, gérant associé unique, relate les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- L'affectation des résultats de cet exercice
- La constatation des conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

DEUXIÈME DÉCISION

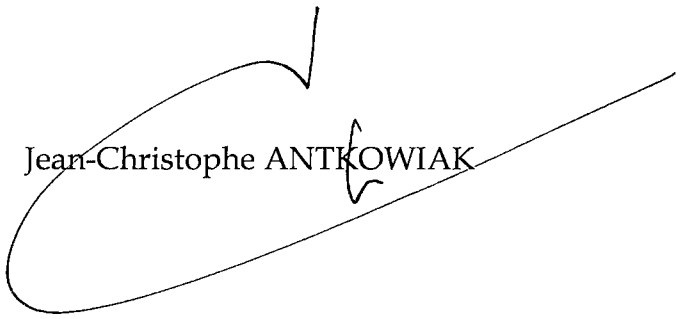
L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice de € 2.885,00 de la manière suivante :

- Report à Nouveau € 2.885,00

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et répertorié sur le registre de ses décisions.



Jean-Christophe ANTKOWIAK

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE

28 JUIN 2019

97200 FORT DE FRANCE

venice

Tribunal de Commerce
35, Boulevard du Général de Gaulle
BP 633
97 200 Fort de France

Le 26 juin 2019

Objet: Eurl Alvimar

L.R.A.R N° 1A16207986009

Monsieur le Greffier,

Aux fins de dépôt au greffe, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les documents suivants en double exemplaire :

- Les comptes annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Le procès verbal d'assemblée
- Le rapport de gestion
- La décision d'affectation du résultat
- Le rapport spécial du gérant

Ci-joint un chèque bancaire dont le montant correspond au frais de dépôt.

Je vous remercie de bien vouloir adresser l'attestation de dépôt à **VENICE GESTION – 14 bis, rue Daru 75008 Paris.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-François LAUNOY